
DIPLOME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Guide

Livret 2

VAE DEASS

COMPRENDRE LES ATTENDUS AVANT DE RÉDIGER

Pour les candidats dont la recevabilité est validée

Sommaire

PRÉAMBULE

PARTIE 1 Le Livret 2 : De quoi s'agit-il ?

PARTIE 2 Les attendus du diplôme

PARTIE 3 La prise de recul : indispensable pour expliciter votre pratique

PARTIE 4 Quelles sont les situations à privilégier ?

PARTIE 5 Les 2 erreurs les plus fréquentes dans le Livret 2

POUR ALLER PLUS LOIN

Préambule

Votre recevabilité vient d'être validée.

Elle confirme que vous disposez des prérequis pour vous engager dans la rédaction du Livret 2.

Mais, pour beaucoup de professionnels, cette étape s'accompagne d'une même question:

"Par où commencer la rédaction du livret 2."

Cette difficulté est fréquente lorsque l'expérience est importante et qu'il s'agit de la formaliser à l'écrit.

L'enjeu est de rendre suffisamment lisible, pour un jury qui ne connaît pas votre pratique quotidienne :

votre manière d'évaluer les besoins des personnes, d'analyser des situations et de conduire des interventions sociales dans un cadre institutionnel.

C E G U I D E EST CONCU POUR VOUS AIDER :

A comprendre ce qu'on attend de vous avant de commencer à écrire.

Il ne remplace pas un accompagnement personnalisé.

Il vous donne des repères sur :

- Qu'est-ce que le livret 2 ?
- Quelles sont les attentes du jury ?
- Quels sont les points de vigilance à ne pas négliger ?

PARTIE 1

Le Livret 2 : De quoi s'agit-il ?

Le Livret 2 n'est ni un rapport d'activité, ni un récit de terrain.

C'est un dossier d'analyse professionnelle dans lequel vous démontrez vos compétences en lien avec le métier d'ASS.

— Il s'articule autour de 3 parties ou il vous est demandé de présenter :

01

Vos motivations

Pourquoi vous engagez cette démarche, vous visez le DEASS, et en quoi ce diplôme s'inscrit dans votre parcours.

02

votre parcours

Lister vos expériences, vos activités et vos formations en lien avec le métier d'ASS à travers les tableaux du livret 2.

03

Vos expériences

Décrire plusieurs expériences significatives de votre parcours de manière précise et structurées sous 3 angles.

— Les 3 angles de présentation de vos expériences

1

LE CADRE DE VOTRE INTERVENTION

- La structure, ses missions et le public accueilli
- Votre poste, vos missions et votre place dans l'équipe
- Les partenaires institutionnels avec lesquels vous collaborez

2

LA PRÉSENTATION DES SITUATIONS CHOISIES EN LIEN AVEC LE MÉTIER D'ASS

- Le contexte de la situation et les personnes concernées
- Les étapes de votre intervention et les outils mobilisés
- Les décisions que vous avez prises en les justifiant

3

L'ANALYSE GLOBALE DE VOTRE EXPÉRIENCE

- Votre positionnement éthique et déontologique dans la relation d'aide
- Les ressources mobilisées pour vous former en continue
- Votre participation à la vie institutionnelle
- Votre marge de manoeuvre dans votre activité
- Votre manière d'évaluation des situations
- Les compétences mobilisées au regard du référentiel DEASS

CE QUE VOUS DEVEZ RETENIR

Chaque angle est indispensable. Sans le cadre, le jury ne situe pas votre intervention. Sans l'analyse, il ne peut pas évaluer vos compétences.

PARTIE 2

Les attendus du diplôme

Le jury n'évalue pas des actions.

Son évaluation repose sur l'adéquation entre votre expérience et les compétences définies dans le référentiel du DEASS.

— Le référentiel — 4 domaines de compétences (DC)

DC	DOMAINE DE COMPÉTENCES (DC)	LE JURY ÉVALUE
DC 1	Intervention professionnelle en travail social	Comment vous comprenez une situation, posez un diagnostic, élaborez un plan d'action et évaluez votre intervention?
DC 2	Analyse des questions sociales	Comment vous tenez compte du territoire, des politiques sociales, de l'environnement dans lequel vous intervenez?
DC 3	Communication professionnelle	Comment vous communiquez à l'écrit et à l'oral sur les situations en interne et en externe?
DC 4	Dynamiques interinstitutionnelles	Comment coopérez-vous avec les acteurs en interne et en externe?

— Le référentiel vous permet de :

COMPRENDRE Ce qu'on attend de vous à chaque étape de la rédaction	SÉLECTIONNER Les situations les plus pertinentes au regard des DC	TRADUIRE Votre pratique professionnelle en compétences identifiables
---	---	--

CE QUE VOUS DEVEZ RETENIR

**Le référentiel vous aide à passer de l'action → à la compétence.
C'est le fil conducteur de tout votre dossier.**

PARTIE 3

La prise de recul, indispensable pour expliciter sa pratique

Le Livret 2 ne vous demande pas simplement de décrire.

Il vous demande d'adopter une autre position face à votre pratique.

Dans votre quotidien professionnel, vous évaluez, conseillez, orientez, travaillez en réseau, accompagnez et ajustez vos interventions en fonction du contexte, du cadre et des personnes accompagnées.

Votre posture s'affine au fil du temps et les actions proposées aux personnes, aux familles, deviennent rapides parfois difficiles à expliciter.

L'exercice du Livret 2 vous demande de revenir sur vos interventions individuelles, collectives, votre implication au sein de l'institution, de l'équipe, les compétences développées pour démontrer :

- Comment vous avez compris la situation
- Ce que vous avez identifié comme prioritaire
- Sur quoi vous vous êtes appuyée pour intervenir
- Pourquoi vous avez fait ces choix-là, et pas d'autres

Ce passage de l'action à l'analyse, c'est le cœur du travail d'écriture pour valoriser le métier d'ASS que vous faites déjà sur le terrain.

C E Q U E V O U S D E V E Z R E T E N I R

Dans l'action, votre manière d'intervenir est présente mais peu visible. Pour un jury, seule votre analyse permet de comprendre votre positionnement professionnel. Le pas de côté consiste à rendre explicite ce qui, dans votre pratique, guide vos décisions.

PARTIE 4

Les situations à sélectionner

Le livret 2 ne vise pas l'exhaustivité. Il vise la pertinence.

Le choix de vos situations peut être déstabilisant surtout lorsque l'expérience est riche. Quand vient le moment de sélectionner, une question se pose :

Faut-il privilégier les situations les plus complexes, les plus marquantes, celles qui concentrent le plus de problématiques ?

La réponse dépend moins de l'intensité de la situation que de ce qu'elle permet de rendre visible.

Deux logiques de sélection s'opposent :

CHOISIR POUR SON INTENSITÉ

Situation marquante, complexe, à forte charge émotionnelle ou concentrant de multiples problématiques.

CHOISIR POUR SON INTÉRÊT PROFESSIONNEL

Situation qui permet de rendre visible votre analyse, votre positionnement et vos modalités d'intervention.

- Le piège des situations d'urgence

En situation d'urgence, l'action occupe toute la place. Le récit devient une succession de faits, et ce qui a guidé votre intervention reste invisible pour le jury.

- La force des situations « ordinaires »

Les situations du quotidien, perçues comme moins significatives, sont souvent celles qui rendent le mieux compte de votre posture professionnelle et de vos modalités d'intervention.

CE QUE VOUS DEVEZ RETENIR

La valeur d'une situation ne tient pas à son intensité. Elle tient à ce qu'elle révèle de votre manière d'exercer le métier.

PARTIE 5

Les 2 erreurs fréquentes

Certaines erreurs suffisent à rendre votre expérience difficile à lire pour le jury.

- Erreur 1 : Rester dans le factuel

Lorsque l'on rédige le Livret 2, la première réaction est souvent de raconter : décrire ce qui s'est passé, les étapes suivies, les personnes impliquées. C'est une démarche naturelle.

Ce que le jury attend en plus, c'est la mise en mots de votre pratique : comment vous évaluez ? comment vous analysez ? Comment vous collaborez ?

→ DESCRIPTION FACTUELLE	→ POSTURE RÉFLEXIVE
"J'ai accompagné Mme X dans ses démarches de relogement." L'action est posée. L'analyse reste invisible.	"J'ai évalué la situation... J'ai identifié comme prioritaire... J'ai choisi de... parce que..." Le jury comprend votre réflexion.

L'usage du « on » ou du « nous » reflète souvent une réalité collective.

Dans le livret 2, il rend votre rôle difficile à identifier. Le jury doit pouvoir distinguer ce qui vous appartient en propre :

- ce que vous avez évalué
- ce que vous avez proposé
- les décisions que vous avez prises
- votre positionnement dans la situation
- votre implication, votre degré d'autonomie

AUTRE POINT DE VIGILANCE

Les formulations trop générales · accorder plus de place à la situation qu'à votre rôle · chercher à tout dire au risque de perdre en lisibilité.

CE QUE VOUS DEVEZ RETENIR

Ce n'est pas votre expérience qui est évaluée. C'est la manière dont vous la rendez lisible.

Pour aller plus loin

Vous avez traversé ce guide avec votre expérience en tête.

Ce guide s'arrête là où commence le travail : choisir vos situations, structurer votre analyse, rendre votre posture professionnelle lisible, ainsi que vos compétences en lien avec le métier d'ASS.

— Plusieurs manières d'avancer selon votre besoin

1	Être accompagné(e) dans la durée	Un premier échange de 30 min pour faire le point. Le parcours Horizon vous accompagne à la mise en mots de votre expérience, à structurer votre Livret 2 et à vous préparer à la soutenance orale.
2	Votre Livret est finalisé	L'offre Point d'appui consiste à repérer à la lecture de votre dossier si votre écrit est en adéquation avec les attendus et identifier les ajustements nécessaires.
3	Avancer en autonomie	Le cahier préparatoire est disponible pour ceux et celles qui ont besoin d'un cadre pour les aider seuls dans leur réflexion avant de rédiger le Livret 2

L'ESSENTIEL

Il n'existe pas un seul parcours. L'enjeu est de choisir celui qui correspond à votre besoin.

CAP SO' COMPÉTENCES

Si vous souhaitez poursuivre votre réflexion, retrouver des ressources complémentaires ou découvrir les accompagnements proposés, rendez-vous sur **www.capsocompetences.com**